

# APPEL D'OFFRE

## *Secrétaire – CDI temps complet*

Date de prise de poste : 04/10/2023

Date de limite de réception des candidatures : 22/09/2023

Pôle Prévention Educative et Insertion - Service AED

Rémunération sur la base de la reprise d'ancienneté, selon les dispositions de la convention collective du 15.03.1966 et les certificats remis.

### Missions

- Accueillir, réceptionner des communications téléphoniques, fax, courriel
- Gérer les échéances des mesures éducatives : entrées sorties, renouvellement, tableaux de synthèses (activités, rendez-vous familles, état des quotas/mesures mises en œuvre...)
- Traiter les comptes rendus d'actions éducatives : corrections avant validation, mise en forme.
- Gérer les tableaux des échéances des mesures éducatives
- Assurer le suivi administratif des mesures (complétude du dossier, vérification des éléments du dossier nécessaire à la mise en œuvre de la mesure) et envoi des documents aux MSD et/ou CD (notes, fiches, rapports, tableaux de suivi et tableaux d'activités...)
- Transmettre aux équipes les informations en lien avec la mesure reçues des MSD
- Concevoir, organiser, effectuer le classement.
- Traiter les courriers du service
- Effectuer des tâches RH en l'absence de l'assistante de direction (éléments de salaire, congés payés, logistique...)
- Contribuer au développement de la communication externe et interne.

### Conditions d'exercice

- Du lundi au vendredi

### Profil souhaité

#### Qualifications :

- Bac ou niveau Bac +2
- Expérience dans une fonction similaire d'un minimum de 2 à 3 ans

#### Compétences :

- Maîtrise de l'outil informatique (Pack Office)
- Maîtrise des outils de communication
- Maîtrise de l'orthographe et grammaire

## Avantages

---

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 17 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : jours enfant malade, mise en oeuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% à compter du 01/07/2023)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations à adresser à l'attention de M. YAHI, Directeur du Pôle Prévention Educative et Insertion, à l'adresse mail suivante : [aed.direction@montjoye.org](mailto:aed.direction@montjoye.org))